

for the action we have taken and that our motives are being doubted. I can only say that our acts will bear out our promises. Those promises are that we shall first restore real peace in Indonesia; that we shall then proceed as rapidly as possible to the establishment of an independent United States of Indonesia as an equal partner in a Netherlands-Indonesian union and as a Member in its own right of the United Nations; that we shall stand by the political principles we accepted in the Linggadjadi and Renville Agreements and shall carry them into effect; and that nothing shall deflect us from this course.

The meeting rose at 1.05 p.m.

THREE HUNDRED AND EIGHTY-NINTH MEETING

Held at the Palais de Chaillot, Paris, on Wednesday, 22 December 1948, at 3 p.m.

President: MR. F. VAN LANGENHOVE (Belgium).

Present: The representatives of the following countries: Argentina, Belgium, Canada, China, Colombia, France, Syria, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom, United States of America.

The agenda was that of the 388th meeting (S/Agenda 388).

4. Continuation of the discussion on the Indonesian question

At the invitation of the President, Colonel Hodgson, representative of Australia, Mr. Desai, representative of India, Mr. van Roijen, representative of the Netherlands, Mr. Ingles, representative of the Philippines, and Mr. Palar, representative of the Republic of Indonesia, took their places at the Security Council table.

MR. PALAR (Indonesia): The military action launched four days ago by the Netherlands against the Republic of Indonesia was only the final step in a carefully worked-out schedule of the Netherlands Government. Any perusal of the reports of the Committee of Good Offices, especially the latest ones, makes it abundantly clear that this policy of defiance of the United Nations, culminating in a second war in Indonesia, has been the intention of the Netherlands from the very start.

What is this policy which the Netherlands has so carefully planned and carried out? It is a deliberate continuation of its economic and political warfare—after the signing of the truce agreement with the Republic [S/649, appendix XI]—carried out in outright violation of

et que l'on a des soupçons sur nos intentions. Tout ce que je peux dire, c'est que nos actes répondront à nos engagements, c'est-à-dire que nous commencerons par établir une paix véritable en Indonésie; que nous nous attacherons ensuite à constituer dès que possible les Etats-Unis indépendants d'Indonésie, destinés à participer sur un pied d'égalité à une union néerlando-indonésienne et à entrer de plein droit à l'Organisation des Nations Unies; que nous respecterons les principes politiques que nous avons reconnus dans les Accords de Linggadjadi et du Renville, que nous les mettrons à exécution et que rien ne nous détournera de cette voie.

La séance est levée à 13 h. 05.

TROIS-CENT-QUATRE-VINGT-NEUVIEME SEANCE

Tenue au Palais de Chaillot, Paris, le mercredi 22 décembre 1948, à 15 heures.

PRÉSIDENT: M. F. VAN LANGENHOVE (Belgique).

Présents: Les représentants des pays suivants: Argentine, Belgique, Canada, Chine, Colombie, France, Syrie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Royaume-Uni, Etats-Unis d'Amérique.

L'ordre du jour est celui de 388ème séance [S/Agenda 388].

4. Suite de la discussion sur la question indonésienne

Sur l'invitation du Président, le colonel Hodgson, représentant de l'Australie, M. Desai, représentant de l'Inde, M. van Roijen, représentant des Pays-Bas, M. Ingles, représentant des Philippines, M. Palar, représentant de la République d'Indonésie, prennent place à la table du Conseil.

M. PALAR (Indonésie) (traduit de l'anglais): L'action militaire déclenchée il y a quatre jours par les Pays-Bas contre la République d'Indonésie n'est autre chose que la dernière phase de la mise en œuvre d'un programme élaboré avec le plus grand soin par le Gouvernement des Pays-Bas. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les rapports de la Commission des bons offices, en particulier sur les plus récents, pour se convaincre que cette politique de défi à l'égard des Nations Unies, trouvant son point culminant dans une seconde guerre en Indonésie, entrain, dès le début, dans les desseins du Gouvernement des Pays-Bas.

Quelle est donc cette politique que les Pays-Bas ont préparée et mise à effet avec tant de soin? Il s'agit pour eux de poursuivre délibérément, après la signature de l'Accord de trêve avec la République [S/649, annexe XI], leur guerre économique et politique, en violation flagrante

that agreement. The goal of this policy has been to try to strangle us economically and politically and to finish the job by a second military action which the Netherlands launched four days ago.

To carry out its policy of strangulation of the Republic the Netherlands needed time—plenty of time—because the Indonesian people in the Republic tightened their belts and hung on; because the people in the States the Netherlands carved out of the territory it seized from the Republic last year were not so willing to be used as puppets by the Netherlands colonial Government. So the Netherlands strung the negotiations along by delays—there were five months of delay in these negotiations caused deliberately by the Netherlands. The third [S/848] and fourth [S/1085] interim reports of the Committee of Good Offices in Indonesia prove conclusively that the Netherlands is responsible for five months of delay, and furthermore that this delay is the main source of the misery and unrest throughout Indonesia.

In order to strangle us economically, the Netherlands has been making use of what it calls restrictions on trade and intercourse, and what we call a blockade. All the time that these negotiations have been going on, these Dutch trade restrictions have been clamped down tightly. Through the use of these one-sided, Dutch-imposed restrictions, the Netherlands violated article 6 of the truce agreement, which reads as follows: "... trade and intercourse between all areas should be permitted as far as possible; such restrictions as may be necessary will be agreed upon by the parties with the assistance of the Committee and its representatives if required."

I repeat: "... such restrictions as may be necessary will be agreed upon by the parties". The truce agreement between the Netherlands and the Republic of Indonesia thus determined emphatically that any restrictions must be agreed upon by both parties.

The restrictions on trade and intercourse in Indonesia are unilateral, Dutch-imposed restrictions, and are therefore clear violations of the truce agreement. These restrictions have caused serious shortages in the Republic of the fundamental necessities of life—textiles, food and medicines—and there is even a serious lack of transportation equipment, machinery and materials for rehabilitation.

This is the economic side of the question. The delay is also required in order for the Netherlands to carry on its double game, behind the backs of the Committee of Good Offices, in an effort to strangle the Republic politically.

The Netherlands has been negotiating with the Republic of Indonesia under the auspices

de cet accord. Cette politique vise à nous étrangler économiquement et politiquement et à régler l'affaire par une deuxième opération militaire, que les Pays-Bas ont déclenchée il y a quatre jours.

Pour mettre en œuvre cette politique d'étranglement de la République, les Pays-Bas avaient besoin de temps — de beaucoup de temps — car le peuple de la République d'Indonésie avait opté pour les privations et la résistance, et les populations des Etats que les Pays-Bas ont découpsés dans le territoire conquis sur la République n'étaient pas très disposées à se laisser utiliser comme des fantoches par les autorités coloniales des Pays-Bas. Aussi les Pays-Bas firent-ils traîner les négociations en longueur, provoquant délibérément un retard de cinq mois. Les troisième [S/848] et quatrième [S/1085] rapports provisoires de la Commission des bons offices montrent de façon irréfutable que les Pays-Bas sont responsables de ce retard de cinq mois et, de plus, que ce retard est la cause principale de la misère et de la tension qui sévissent dans toute l'Indonésie.

Pour provoquer notre étranglement économique, les Pays-Bas ont eu recours à des mesures qu'ils appellent des restrictions sur les échanges commerciaux et les relations, mais que nous appelons, nous, le blocus. Tout au long des négociations, les restrictions imposées par les Pays-Bas sur les échanges commerciaux ont été exercées rigoureusement. Par ces restrictions unilatérales, les Pays-Bas ont violé l'article 6 de l'accord de trêve, dont voici la teneur: "... les échanges commerciaux et les relations entre toutes les régions seront autorisés dans toute la mesure du possible; les parties s'entendront, au besoin avec le concours de la Commission et de ses représentants, pour apporter à cette liberté toute restriction qui s'avérerait nécessaire."

Je répète: "... les parties s'entendront pour apporter à cette liberté toute restriction qui s'avérerait nécessaire". L'accord de trêve entre les Pays-Bas et la République d'Indonésie stipulait donc de façon très précise que toute restriction devait être sanctionnée par l'accord des deux parties.

Ces restrictions sur les échanges commerciaux et les relations en Indonésie, ce sont les Pays-Bas qui les ont imposées de façon unilatérale; elles constituent par conséquent une violation flagrante de l'accord de trêve. Elles ont entraîné dans la République une très grave pénurie des articles indispensables à la vie quotidienne: étoffes, denrées alimentaires, médicaments; nous souffrons même d'une grave pénurie de moyens de transport, d'outillage mécanique et de matériaux essentiels au relèvement de l'économie.

Voilà pour l'aspect économique de la question. Il fallait également que les Pays-Bas retardent les négociations pour mener leur double jeu dans le dos de la Commission des bons offices, et poursuivre leur effort en vue de l'étranglement politique de la République.

Les Pays-Bas ont engagé des négociations avec la République d'Indonésie sous les auspices de

of the Committee of Good Offices. This was called for in the truce agreement. But at the same time the Netherlands has been by-passing the Committee of Good Offices by also negotiating with those territories outside the Republic which came under the control of the Netherlands through their military campaign last year, and then by the terms of the truce agreement, thus deliberately violating the truce agreement.

The Netherlands is trying to play off against the Republic these States it occupies. The Netherlands made tremendous efforts to line up these newly-formed States in battle formation against the Republic. The crowning achievement in these series of violations of the truce agreement was the announcement of the proposed formation of an interim government for Indonesia without the inclusion of the Republic.

In order to create these new political entities like Pasundan, Madura, East Sumatra, South Sumatra and West Java, all carved out of disputed territory, and in order to use them afterwards against the Republic, the Netherlands needed time—hence, delays.

Now—having increased its forces in Java and feeling that it has probably exhausted the Republic sufficiently by means of its total land, sea and air blockade, and by playing off against the Republic, as much as possible, the States it established in disputed areas—the Netherlands has decided that this is the moment to launch its all-out attack and thus to wipe out the Republic with one final blow. How wrong the Dutch are, they will find out, but at a cost that not only they, but the whole world, will learn to regret.

But even the Netherlands Government, arbitrary though it may be in dealing with the United Nations Security Council, contemptuous though it may be of the Council's Committee of Good Offices, is a little afraid of world opinion when it comes to launching a full-scale war against a nation with which it has been carrying on negotiations. So the Dutch needed a justification for their attack, and they carefully built up that "justification", over the last few months, with their almost daily *communiqués* referring to "infiltrations" from Republican territory into Netherlands-occupied territory. The Dutch radio in the Netherlands and in Indonesia and the Netherlands Army Information Service in Indonesia daily poured forth stories of uprisings in Netherlands-occupied territory, and attempted to link these uprisings with the alleged infiltrations.

Let me elaborate a little on this point of the famous "infiltrations"; Netherlands Headquarters spokesmen have dealt with it at such length for the past few months that one is almost hard pressed to believe that there are still any inhabit-

la Commission des bons offices, comme l'exige l'accord de trêve. Dans le même temps, toutefois, les Pays-Bas engageaient sans tenir compte de la Commission des bons offices, des négociations avec ceux des territoires situés à l'extérieur de la République qui sont passés sous l'autorité néerlandaise à la suite de la campagne militaire de l'année passée, violant ainsi délibérément l'accord de trêve.

Les Pays-Bas s'emploient à opposer à la République ces Etats qu'ils occupent. Ils déploient d'immenses efforts pour aligner ces Etats nouvellement constitués en un dispositif de combat contre la République. Le point culminant de cette série de violations de l'Accord de trêve a été marqué par la déclaration annonçant le projet de formation d'un gouvernement intérimaire pour l'Indonésie, sans participation de la République.

Afin de créer ces nouvelles entités politiques, comme Pasundan, Madoura, les territoires oriental et méridional de Sumatra, et le territoire occidental de Java, découpées dans des territoires contestés, et de les utiliser par la suite contre la République, les Pays-Bas avaient besoin de temps; il leur fallait donc provoquer des retards.

Aujourd'hui, ayant augmenté l'effectif de leurs forces à Java, estimant avoir probablement épuisé la République par le blocus total, terrestre, maritime et aérien, et en opposant autant que possible à la République des Etats créés dans les régions contestées, les Pays-Bas ont jugé que l'heure était venue de déclencher leur attaque sur toute la ligne, et d'éliminer ainsi la République, d'un coup fatal. Ils se rendront compte de leur erreur, et il leur en coûtera si cher, que, non seulement leur Gouvernement, mais le monde tout entier, devra le déplorer.

Le Gouvernement des Pays-Bas lui-même, en dépit de son attitude arbitraire dans ses rapports avec le Conseil de sécurité des Nations Unies, en dépit du mépris dont il a fait preuve à l'égard de la Commission des bons offices du Conseil, éprouve une certaine appréhension de l'opinion publique mondiale lorsqu'il s'agit de déclencher une guerre totale contre une nation avec laquelle il a été jusqu'alors en négociation. Les Hollandais avaient donc besoin d'une justification à leur attaque; cette "justification", ils l'ont élaborée avec soin, depuis plusieurs mois, grâce à ce que leurs communiqués quasi-quotidiens appellent les "infiltrations" en provenance du territoire républicain dans le territoire occupé par les forces néerlandaises. Les services de la radio-diffusion néerlandaise, aux Pays-Bas comme en Indonésie, les services d'information de l'armée néerlandaise en Indonésie, se sont répandus tous les jours en nouvelles de soulèvements dans les territoires occupés par les forces néerlandaises et se sont employés à lier ces soulèvements aux prétendues infiltrations.

Qu'il me soit permis de faire quelques observations au sujet de ces fameuses "infiltrations". Des porte-paroles du quartier général néerlandais ont traité ce problème de façon si approfondie, au cours des derniers mois, qu'on a

ants left in Republican territory. One would think that by now they would all have slipped over the famous *status quo* line. But what is the truth behind these tales of "infiltration?"

In the first place, when we signed the truce agreement, we ordered our troops to withdraw to Republican territory. As reported by the Committee of Good Offices, these Republican troops loyally carried out their orders. They did so despite the fact that this meant leaving their families behind in the areas now under Netherlands control. They did this in the expectation of joining their families again when the political agreement called for in the truce agreement was reached. The considerable delay in achieving this political settlement, deliberately caused by the Netherlands, has brought about an untenable situation for these people, and some of them have managed to slip across the line to rejoin their families, their wives and children, their parents, their homes, and their rice fields.

This is the true story of the famous "infiltrations" allegedly perpetrated by the Republican Government. It is not a military problem nor is it a political one; it is purely and simply a social problem. The Netherlands has been playing up these infiltrations in the world Press by issuing daily *communiqués* and by implying that these people, and our Government—which the Netherlands claims sends them out—are responsible for the numerous armed clashes between the people of the Netherlands-occupied territories and the Netherlands army of occupation. These clashes have been carefully enumerated by the Dutch in their daily *communiqués*, but they forget to try to prove any relationship between these infiltrations and the ever-increasing clashes in Netherlands-occupied territory.

What, then, is the real story behind these constant uprisings of the people of West Java, East Java, and even Borneo and East Indonesia? It is nothing but the evidence of the growing resistance and hatred of a population against the brutalities of a foreign army of occupation in its land, and it is strengthened by a growing distrust of Dutch political intentions. The only proofs of a relationship between these spontaneous acts of resistance and the "infiltrations"—which, moreover, have been denied by my Government—are pieces of testimony acquired by the most brutal methods of torture applied by the Netherlands Army. If it pleases the members of the Netherlands delegation to challenge this statement I should like to refer them to the reports made by the military observers of the Committee of Good Offices which I am sure members of the Council will find in the summary records of the Committee.

peine à croire qu'il puisse encore se trouver un seul habitant dans le territoire de la République. On pourrait penser qu'ils ont tous furtivement franchi la fameuse ligne du *statu quo*. Mais quelle part de vérité y a-t-il dans ces histoires d'"infiltration"?

Tout d'abord, lors de la signature de l'accord de trêve, nous avons ordonné à nos troupes de se retirer sur le territoire de la République. Comme la Commission des bons offices l'a rapporté, les troupes républicaines ont loyalement exécuté ces ordres, alors même que ce retrait obligeait les soldats à laisser leurs familles dans les régions passées maintenant sous l'autorité néerlandaise. En se retirant, les soldats de la République avaient l'espoir de pouvoir rejoindre leur famille après que l'accord politique prévu dans l'Accord de trêve aurait été conclu. Le retard considérable délibérément provoqué par le Gouvernement des Pays-Bas dans la recherche de cet accord politique a mis les troupes de la République dans une situation intenable, et certains hommes ont réussi à se glisser de l'autre côté de la ligne de démarcation pour rejoindre leur famille, leurs femmes et leurs enfants, leurs parents, leur foyer et leurs rizières.

Telle est la véritable histoire des prétendues infiltrations perpétrées par le Gouvernement de la République. Il ne s'agit pas là d'un problème de caractère militaire ou politique, mais purement et simplement d'un problème social. Les Pays-Bas ont orchestré toute une publicité sur ces infiltrations dans la presse mondiale à l'aide de communiqués quotidiens donnant à entendre que notre peuple et notre Gouvernement, responsables à leurs yeux des infiltrations, sont également responsables des nombreux conflits armés entre la population des territoires occupés par les Pays-Bas et l'armée d'occupation néerlandaise. Les Pays-Bas ont énuméré avec soin ces conflits dans leurs communiqués quotidiens, mais ils omettent de fournir la moindre preuve d'un rapport quelconque entre ces infiltrations et les conflits toujours plus nombreux qui se produisent en territoire occupé par les Pays-Bas.

Quelle est donc la véritable cause de ces soulèvements incessants des populations des territoires occidental et oriental de Java, et même de Borné et de l'Indonésie orientale? Il n'y faut voir qu'une manifestation de la résistance croissante et de la haine d'une population devant les brutalités d'une armée étrangère d'occupation, à quoi vient s'ajouter une méfiance accrue à l'égard des intentions politiques des Pays-Bas. Les seules preuves d'une relation entre ces actes spontanés de résistance et les "infiltrations"—infiltrations d'ailleurs démenties par mon Gouvernement—sont des témoignages obtenus par les méthodes les plus brutales de torture de la part de l'armée des Pays-Bas. Si des membres de la délégation des Pays-Bas tiennent à contester mes dires, je les prierai de se reporter aux rapports des observateurs militaires de la Commission des bons offices, rapports que les membres du Conseil de sécurité trouveront certainement dans les procès-verbaux de la Commission.

The question arises why, if there were so many disturbances in the areas under control of the Netherlands Army, and if there were so many "infiltrations" upsetting law and order, the Netherlands did not use its army against these troublemakers? There is one and only one reason why the Netherlands did not use its troops to carry out its self-imposed duty of "maintaining law and order in Indonesia", for which it launched its attack last year. The reason is that the Netherlands did not want to move its troops from the strategic positions they had taken up as jumping-off points for a sudden thrust into the heart of the Republic. These incidents, which the Netherlands Army apparently allowed to continue, were needed desperately by the Netherlands to justify its planned military attack.

The Netherlands is also trying to justify its newly-imposed war by telling the world that the Republic is not willing to adhere to agreements between the Netherlands and the Republic, and furthermore that the Republic is unable to adhere to these agreements. Translated from the Netherlands Government's terminology, that means that the Republic is unwilling and unable to adhere to the Netherlands Government's interpretation—I repeat, to the Netherlands Government's interpretation—of our agreements with it. The Dutch are willing to negotiate with the Republic; they are perfectly willing to negotiate—provided the Republic binds itself first and absolutely to accept the Dutch terms. Does that sound fantastic? Then may I call the Council's attention to the statement of the Netherlands Government, in which the letter of the Republican Prime Minister, Mr. Hatta, was rejected in the following terms: "Only an immediate and binding declaration by the Republic that it would agree with the Dutch conditions would lead to the resumption of the negotiations."

That is negotiation in the Dutch manner.

And this is not the first time that the Netherlands has refused to negotiate on any terms but its own, or to accept a joint interpretation instead of its own. The reports of the Committee of Good Offices in Indonesia are proof enough of the long history of Dutch unilateral and arbitrary interpretations for the past year. For example, the Dutch interpretation of the truce agreement permits the Netherlands to establish States in disputed territories, in areas which came under its control through the truce agreement the final disposition of which is supposedly being decided in the negotiations following that agreement. Again, the Dutch interpretation of article 6 of the truce agreement leads them to understand that they are allowed to impose unilateral restrictions on trade in and out of the Republic. Those examples are only two in the long string of Dutch interpretations that include

Si tant d'émeutes se sont produites dans les régions soumises à l'autorité de l'armée néerlandaise et si tant d'"infiltrations" ont troublé l'ordre public, la question se pose de savoir pourquoi les Pays-Bas n'ont pas eu recours aux armes contre les agitateurs. Or, une seule raison peut expliquer pourquoi les Pays-Bas n'ont pas eu recours à leurs troupes pour s'acquitter de la tâche qu'ils se sont eux-mêmes imposée de "maintenir l'ordre public en Indonésie", et qui fut le prétexte de leur attaque de l'année dernière. Cette raison, c'est qu'ils n'ont pas voulu retirer leurs troupes des positions stratégiques où elles avaient pris leurs emplacements de départ pour porter un coup brutal au cœur même de la République. Ces incidents, dont leur armée, apparemment, a permis le renouvellement, étaient absolument nécessaires aux Pays-Bas pour justifier leur offensive militaire préparée d'avance.

Les Pays-Bas s'emploient également à justifier la nouvelle guerre qu'ils viennent de déclencher en déclarant devant l'opinion publique mondiale que la République n'est pas disposée à adhérer aux accords intervenus entre elle et les Pays-Bas et que, en outre, elle n'est pas en mesure d'adhérer à ces accords. Si l'on traduit ce langage du Gouvernement des Pays-Bas, il faut entendre que la République ne veut pas et ne peut pas souscrire à l'interprétation que le Gouvernement des Pays-Bas — je dis bien : l'interprétation que le Gouvernement des Pays-Bas — prétend donner à ces accords. Les Pays-Bas sont disposés à négocier avec la République; certes, ils y sont tout disposés, à condition que la République, dès l'abord, s'engage absolument à accepter les conditions posées par les Pays-Bas. Cette affirmation semble grotesque? Qu'ils me soit donc permis d'attirer l'attention du Conseil sur une déclaration du Gouvernement néerlandais rejetant les propositions faites dans la lettre du Président du Conseil de la République, M. Hatta, dans les termes suivants: "Seule une déclaration immédiate dans laquelle la République s'engagerait à accepter les conditions néerlandaises pourrait conduire à la reprise des négociations."

C'est ainsi qu'on négocie à la manière néerlandaise.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois que les Pays-Bas ont refusé de négocier dans des conditions autres que les leurs, ou d'accepter une interprétation commune, au lieu de celle qui leur était propre. On trouve, dans les rapports de la Commission des bons offices en Indonésie, assez de preuves que les Pays-Bas, tout au long de l'année passée, ont imposé des interprétations unilatérales et arbitraires. Par exemple, l'interprétation néerlandaise de l'accord de trêve a permis aux Pays-Bas de créer des Etats dans des territoires contestés, dans des régions passées sous leur autorité aux termes de l'accord de trêve et dont le sort définitif devait être réglé à la faveur des négociations qui auraient suivi cet accord. D'autre part, l'interprétation néerlandaise de l'article 6 de l'accord de trêve a conduit les Pays-Bas à admettre qu'ils étaient autorisés à imposer des restrictions unilatérales, en ce qui

the unilateral Netherlands decision that the arbitration clause in the Linggadjadi Agreement⁵ is not valid.

How then can the Security Council expect that we should adhere to the Dutch interpretations?

The willingness of the Republic to accept any objective and just interpretation of the *Renville* principles [S/649, *appendices XIII and VIII*] outside its own, is sufficiently proved in our acceptance of the Critchley-DuBois and the Cochran proposals as bases for negotiations. The Netherlands, however, flatly refused to consider the Critchley-DuBois proposals and, when it came to the Cochran proposals, the Netherlands did not dare to reject them, but accepted them only after amending them fundamentally, and then proceeded to sidetrack them.

There is also another difficulty I should like to point out. It is a difficulty which keeps cropping up and which has faced us time and again in the course of our negotiations with the Netherlands.

The Security Council will remember how, during the discussion of the West Java case, the representative of the Netherlands tried to deceive the Council as to the correct account of what had happened there. And we are satisfied that this misrepresentation and distortion of facts was corrected by the first report on West Java of the Committee of Good Offices [S/729].

Now, once again, the fourth interim report [S/1085] of the Committee shows that the Netherlands delegation in Indonesia has seen fit to cover up for the Netherlands Army Information Service when the latter issued a completely false statement as to the alleged refusal by the Committee of Good Offices to hear General Spoor, the Netherlands Army Commander.

And now, only four days ago, the Netherlands Government *communiqué* announcing the military action stated as one of the reasons for it that the departure of President Soekarno and six Cabinet Ministers from Indonesia had made a settlement impossible. But Mr. Stikker, the Netherlands Foreign Minister, has since then stated publicly that the Netherlands Government had previously agreed to the departure of Mr. Soekarno and the Ministers for India. Now we read in the Netherlands *communiqués* that that same President Soekarno was captured in Jogjakarta.

concerne le commerce intérieur et extérieur de la République. Et ce n'est là que deux cas d'épèce dans la longue série d'interprétations néerlandaises qui comprend aussi la décision unilatérale des Pays-Bas, selon laquelle la clause d'arbitrage de l'Accord de Linggadjadi⁸ n'est pas valable.

Dans ces conditions, comment le Conseil de sécurité pourrait-il s'attendre à ce que nous souscrivions aux interprétations néerlandaises?

Que la République ait été disposée à accepter toute interprétation objective et équitable des principes du *Renville* [S/649, *annexes XIII et VIII*], en dehors de sa propre interprétation, le fait que nous avons accepté les propositions Critchley-Du Bois et les propositions Cochran comme base de négociation en donne une preuve suffisante. Toutefois, les Pays-Bas se refusèrent absolument à examiner les propositions Critchley-Du Bois, et, lorsqu'il fut question des propositions Cochran, ils n'osèrent pas les rejeter, mais ils ne les acceptèrent qu'après en avoir modifié le fond, et s'employèrent ensuite à en ajourner la mise en œuvre.

Je voudrais souligner aussi une autre difficulté. Cette difficulté surgit sans cesse, et nous avons dû y faire face à maintes reprises au cours de nos négociations avec les Pays-Bas.

Les membres du Conseil de sécurité n'ont sans doute pas oublié que, au cours de la discussion sur le problème du territoire occidental de Java, le représentant des Pays-Bas a essayé de tromper le Conseil au sujet des faits qui se sont réellement produits dans cette région. Nous avons eu la satisfaction de voir cette fausse présentation et cette déformation des faits corrigée par le premier rapport de la Commission des bons offices sur le territoire occidental de Java [S/729].

De même, le quatrième rapport provisoire [S/1085] de la Commission des bons offices montre que la délégation des Pays-Bas en Indonésie a jugé bon de se faire le paravent des services d'information de l'armée néerlandaise lorsque ces services ont publié une déclaration absolument mensongère sur le prétendu refus de la Commission des bons offices d'entendre le général Spoor, commandant en chef de l'armée des Pays-Bas.

Il y a seulement quatre jours, un communiqué du Gouvernement des Pays-Bas, annonçant le déclenchement des activités militaires, donnait comme l'une des raisons de cette action le départ du président Soekarno et de six ministres de son cabinet qui, en quittant l'Indonésie, avaient rendu tout règlement impossible. Mais M. Stikker, le Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, a depuis lors déclaré publiquement que le Gouvernement des Pays-Bas avait sanctionné de son accord préalable le départ de M. Soekarno et de ses ministres pour l'Inde. Maintenant, nous lisons dans les communiqués néerlandais que ce même président Soekarno a été fait prisonnier à Djokjakarta.

⁵ See *The Political Events in the Republic of Indonesia*, the Netherlands Information Bureau, New York, page 34.

⁸ Voir *The Political Events in the Republic of Indonesia*, publié par le Bureau d'Information des Pays-Bas, New-York, page 34.

It is impossible for us to believe or trust the Dutch. It seems to be impossible for them to carry on *bona fide* negotiations. I have already made it clear that one of the reasons given by the Netherlands Government as a justification for launching its attack—the departure of President Soekarno for India—is a complete contradiction of fact. A second reason for the attack given by the Netherlands Premier, Mr. Drees, is the allegation that the Republic had planned to start large-scale actions against the Netherlands on 1 January. With our poorly equipped army, made even poorer by the impossibility of replenishment of arms because of the total Netherlands blockade, it is inconceivable and a complete contradiction of logic to assume that we could possibly be in a position to send our troops into an offensive war against an army equipped with the best possible heavy modern *matériel*. This is too ridiculous a charge to be taken seriously. Our strength lies in guerrilla warfare.

Furthermore, I should like to cite the Committee's opinions on this very subject, as expressed in its latest report [S/1138], received this morning:

"The Committee is not aware of any circumstances connected with the concentration of Republican forces or the manoeuvres of the Republican Army which should have given rise to apprehensions and alarm, leading to precipitate action on the part of the Netherlands.

"Military operations of the nature carried out by the Netherlands forces must have involved considerable planning and it is difficult for the Committee not to conclude that plans for such operations were in progress during the exchange of correspondence referred to in the Committee's special report of 12 December [S/1117] and the supplementary report thereto of 18 December [S/1129], and at the time the Netherlands authorities facilitated the transfer of the Committee's headquarters to Kaliurang.

"In commencing military operations on 19 December, the Netherlands Government acted in violation of its obligations under the *Renville* Truce Agreement."

Another reason the Netherlands gives for its attack is our non-acceptance of the Netherlands ultimatum of 17 December. What were those Netherlands demands? In substance they were: the complete dissolution of the Republic, the surrender of all the political, military and economic powers of the Republic before any negotiations could start, or, in the words of the United States member of the Committee of Good Offices [S/1129], calling "for a non-negotiated blanket assent which would preclude the possibility of *bona fide negotiations* rather than effect the resumption of negotiations".

The Netherlands demands that the Republic join an interim federal government established

Nous ne pouvons croire en la parole des Hollandais et leur faire confiance. Il semble qu'il leur soit impossible de négocier de bonne foi. J'ai déjà clairement montré que l'une des raisons données par le Gouvernement néerlandais pour justifier son attaque — le départ du Président Soekarno pour l'Inde — est en complète contradiction avec les faits. Comme seconde raison pour expliquer cette attaque, le Premier Ministre des Pays-Bas, M. Drees, a prétendu que la République envisageait de lancer une offensive de grande envergure contre les Hollandais le 1er janvier. Il est inconcevable et absolument illogique de penser que, avec notre armée pauvrement équipée et encore appauvrie par l'impossibilité de nous approvisionner en armements à cause du blocus total que nous imposent les Pays-Bas, nous puissions être en mesure d'engager nos troupes dans une guerre offensive contre une armée équipée du meilleur matériel moderne. Cette accusation est trop ridicule pour être prise au sérieux. Notre force réside dans les opérations de guérilla.

De plus, je voudrais citer ici l'opinion de la Commission à ce sujet, telle qu'elle est exprimée dans le dernier rapport [S/1138], reçu ce matin :

"La Commission n'a pas connaissance de circonstances relatives à la concentration de troupes républicaines ou aux manoeuvres de l'armée républicaine, de nature à faire naître des inquiétudes et des craintes, ou à provoquer, de la part des Pays-Bas, une action précipitée.

"Les opérations militaires engagées par les troupes néerlandaises ont dû, en raison de leur nature, nécessiter des préparatifs considérables, et il est difficile à la Commission de ne pas conclure que la préparation de ces opérations était déjà en cours au moment où s'échangeait la correspondance dont il est question dans le rapport spécial de la Commission en date du 12 décembre [S/1117] et dans le rapport complémentaire du 18 décembre [S/1129], ainsi qu'au moment où les autorités néerlandaises ont facilité le transfert à Kaliurang du siège de la Commission.

"En déclenchant les opérations militaires, le 19 décembre, le Gouvernement des Pays-Bas a agi en violation des obligations qui découlent pour lui de l'Accord de trêve du *Renville*."

Une autre raison donnée par les Pays-Bas pour justifier leur attaque est le fait que nous n'avons pas accepté l'ultimatum des Pays-Bas du 17 décembre. Qu'exigeaient donc les Pays-Bas? En substance: la dissolution complète de la République, la reddition de toutes les forces politiques, militaires et économiques de la République avant même l'ouverture des négociations, ou, selon les termes employés par le représentant des Etats-Unis à la Commission des bons offices [S/1129], "un consentement général sans négociations, ce qui empêcherait toutes négociations de bonne foi plutôt que d'en permettre la reprise".

Les demandes des Pays-Bas aux termes desquelles la République devait se joindre à un

by decree of the Netherlands Government and consisting of States created in open defiance of the *Renville* Agreement amounted to—and again I quote the words used by the United States member of the Committee of Good Offices—“adherence without any negotiations at all to a federal organization where the *Renville* principles contemplate that the provisional federal organization itself is to be the product of the political agreement”.

But even if these demands of the Netherlands had been honourable demands, even then the time limit it set for receiving the answer to its ultimatum was such that the United States member of the Committee of Good Offices could not “in justice press Mr. Hatta for an immediate reply to a letter which calls not for a mere expression of willingness to resume negotiations but rather for surrender to the position of your Government on every material point”.

And even if this time limit on the ultimatum had been a decent one and not a mere pretext for a premeditated unilateral *coup*, it would not have justified the fact that the Netherlands Government did not inform the Republic of its repudiation of the *Renville* Agreement, and apparently never intended so to inform the Republic. This is the second sneak attack by the Netherlands against the Republic. It is also a second Pearl Harbor.

A quarter of an hour before the Netherlands suspended communications between Batavia and the Republic, the Netherlands representatives handed over to the Secretary-General of our delegation in Batavia their statement of repudiation of the truce. This statement was never transmitted to the Republican Government in Jogjakarta. And why? Because the Netherlands suspended communications fifteen minutes later and arrested the Secretary-General of the delegation one hour later. For the same reason, this statement never reached the Committee of Good Offices and did not fulfil the requirements of article 10 of the truce agreement [S/649, *appendix XI*].

This epitomizes the Dutch version of *bona fide* negotiations.

This meeting of the Security Council is the turning point for the future of my country. It is equally the turning point for the Netherlands, which is now gambling away its future in Indonesia, gambling away its own economic and political well-being and its international prestige.

This meeting is also crucial for the maintenance of stability and peace in South East Asia, since there can be no doubt as to the strong reverberations throughout South East Asia of the conflagration that the Netherlands has started so heedlessly in Indonesia.

gouvernement fédéral provisoire établi par décret du Gouvernement des Pays-Bas, et composé d'Etats créés au mépris de l'Accord de trêve du *Renville*, équivalaient — et de nouveau je cite les termes employés par le représentant des Etats-Unis à la Commission des bons offices — “à une adhésion, sans négociation d'aucune sorte, à une organisation fédérale, alors que les principes du *Renville* envisageaient que l'organisation fédérale provisoire devait être elle-même le produit de l'accord politique”.

En outre, même si la République avait pu sans déshonneur accepter les demandes du Gouvernement néerlandais, le délai qu'elles imposaient pour la réponse à l'ultimatum était tel, que le représentant des Etats-Unis à la Commission des bons offices ne pouvait “en toute justice demander à M. Hatta de répondre immédiatement à une lettre qui, loin de se borner à demander la simple acceptation de reprendre les négociations, exige la soumission aux vues de votre Gouvernement sur tous les points essentiels”.

Et, même si ce délai de réponse à l'ultimatum avait été raisonnable, s'il n'avait pas été un simple prétexte à un coup prémédité, il n'aurait pas justifié le fait que le Gouvernement des Pays-Bas n'a pas notifié à la République sa dénonciation de l'Accord de trêve du *Renville* et que, apparemment, il n'a jamais eu l'intention d'en informer la République. C'est la deuxième fois que les Hollandais attaquent sournoisement la République. C'est aussi un second Pearl Harbor.

Un quart d'heure avant que les Pays-Bas aient coupé les communications entre Batavia et la République, leurs représentants remirent au Secrétaire général de notre délégation à Batavia la déclaration dans laquelle ils dénonçaient l'accord de trêve. Cette déclaration ne fut jamais transmise au Gouvernement républicain à Djokjakarta. Pourquoi? Parce que les Pays-Bas coupèrent les communications quinze minutes plus tard et arrêtaient le Secrétaire général de la délégation une heure plus tard. Pour la même raison, cette déclaration ne parvint jamais à la Commission des bons offices, ce qui ne satisfait pas aux conditions requises par l'article 10 de l'accord de trêve [S/649, *annexe XI*].

Voilà ce que les Néerlandais entendent par négociations de bonne foi.

La présente séance du Conseil de sécurité marque un moment critique pour l'avenir de mon pays. Elle marque également un moment critique pour les Pays-Bas, qui sont en train de compromettre leurs relations futures avec l'Indonésie, leur propre bien-être politique et économique et leur prestige international.

Cette séance du Conseil est également de la plus haute importance pour le maintien de la stabilité et de la paix dans l'Asie du Sud-Est; il ne peut, en effet, y avoir aucun doute sur les fortes répercussions dont s'accompagnera, dans toute l'Asie du Sud-Est, la conflagration que les Pays-Bas ont si imprudemment provoquée en Indonésie.

In its special report to the Security Council on 12 December [S/1117], the Committee of Good Offices had already warned of the possibility of hostilities breaking out. Now the war has broken out. This is no longer a case of a threat to the peace; it is a breach of the peace.

Immediately after their renunciation of the truce agreement last Saturday, 18 December, the Dutch launched their land, sea and air attack on various points in Java and Sumatra. It is reported that Dutch airborne troops have seized the capital of the Republic where they have been able, reportedly, to capture our President, our Vice-President and Premier, and several other high Republican officials. This, however, does not in any way change the fundamental position of the Republic, nor will the position of the Republic or the military aspect of this issue be changed by the seizure of the larger towns of Java and Sumatra. It has never been the intention of our military command to employ a frontal defence; the basis of our struggle, especially in Java, is and always has been an all-out guerrilla warfare which will be carried on until we have achieved our final goal. The policy of scorched earth, which will be pursued with all its bitter consequences, is another aspect of this guerrilla warfare. This warfare can and will be carried on for years. However, the longer it lasts the more difficult it will be to get it under control and the more difficult it will be to achieve a political settlement.

I should like, further more, to point out that this conflagration, started by the Netherlands, is not restricted to Republican territory. The Committee, in its special report, had already pointed out that serious unrest throughout Indonesia could be expected if the Netherlands set up a federal interim government without the inclusion of the Republic. No further elaboration is required to make it clear that this war is bound to cause more unrest than even the Netherlands royal decree announcing the setting up of an interim government, which preceded the military action by several hours.

The prevailing sentiments of the people in the areas outside the Republic and under Netherlands control were well demonstrated by the resignation, in protest against the launching of this war, of the Cabinets of the two largest and most important of the Netherlands-occupied States: West Java and East Indonesia. This is not an action carried out because of the fear of terrorism from the Republic, which the Netherlands alleges is the main cause of anti-Dutch manifestations. In fact, as I have already pointed out, all the unrest and all the armed clashes against the Netherlands army of occupation in the last months stemmed from the understandable disgust and disappointment of the people on those islands and in those areas at having been misled into believing that the formation of an interim federal government would unify them again with the people in Republican territory and would enable them to join their efforts

Dans son rapport spécial au Conseil de sécurité en date du 12 décembre [S/1117], la Commission des bons offices avait déjà signalé la possibilité du déclenchement des hostilités. Maintenant, le conflit a éclaté; il ne s'agit plus d'une menace contre la paix; il y a rupture de la paix.

Immédiatement après avoir dénoncé, samedi dernier 18 décembre, l'accord de trêve, les Hollandais ont attaqué différents points de Java et de Sumatra par terre, par mer et par air. On signale que des troupes aéroportées néerlandaises ont occupé la capitale de la République, où elles auraient réussi à s'emparer de notre Président, de notre Vice-Président et l'Premier Ministre, ainsi que de plusieurs autres hauts fonctionnaires de la République. Ceci ne modifie toutefois en rien l'essentiel de la position de la République; la capture des villes principales de Java et de Sumatra ne modifierait d'ailleurs pas cette position, ni l'aspect militaire de la question. Notre haut commandement militaire n'a jamais eu l'intention de recourir à une défense frontale; notre lutte, particulièrement à Java, demeure, comme toujours, une guérilla acharnée que nous mènerons jusqu'au succès final. La politique de la "terre brûlée", que nous poursuivrons avec toutes les conséquences pénibles qu'elle comporte, est un autre aspect de la guérilla. Cette guerre, nous pouvons la mener pendant des années, et c'est ce que nous ferons. Toutefois, plus elle se prolonge et plus il sera difficile d'y mettre un terme et d'aboutir à un règlement politique.

Je voudrais, de plus, souligner que cette lutte, déclenchée par les Pays-Bas, ne se limite pas au territoire de la République. Dans son rapport spécial, la Commission a déjà signalé que l'on pouvait s'attendre à des troubles sérieux dans toute l'Indonésie si les Pays-Bas établissaient un gouvernement fédéral provisoire sans que la République en fasse partie. Point n'est besoin de s'étendre longuement pour montrer que cette guerre causera nécessairement encore plus de troubles que n'en a causés le décret royal néerlandais qui a annoncé la création d'un gouvernement provisoire et qui a précédé de quelques heures l'action militaire.

La démission, par protestation contre le déclenchement des hostilités, des cabinets du territoire occidental de Java et de l'Indonésie orientale, les deux Etats les plus grands et les plus importants qu'occupent les Pays-Bas, montre bien quels sentiments dominent chez les populations des zones situées en dehors du territoire républicain et qui se trouvent sous l'autorité néerlandaise. Il ne s'agit pas là d'une mesure prise par crainte du terrorisme républicain, crainte qui, selon les Pays-Bas, serait la cause principale des manifestations dirigées contre eux. En fait, comme je l'ai déjà souligné, tous les troubles et tous les conflits armés avec l'armée d'occupation néerlandaise au cours de ces derniers mois ont pour cause le dégoût et la déception bien compréhensibles qu'ont éprouvés les populations de ces îles et de ces régions lorsqu'elles se sont rendu compte qu'on les avait trompées en leur faisant croire que la formation d'un gouvernement fédé-

to achieve freedom for the whole of Indonesia. And now the populations of West Java and East Java have risen in arms against the Netherlands army of occupation. Our reports inform us that fighting is going on in Tasikmalaja, Koeningen and Bogor in West Java, and in Bandawasa and Prabalingga in East Java.

These events—the resignation of the most important Cabinets in the Netherlands-held States and the popular uprisings in those areas—sufficiently refute the Netherlands allegation that fundamental differences of conception as to the future structure of Indonesia exist between the people of Netherlands-held territories and the people in the Republic: the alleged difference between federalism and unitarianism.

I should like to stress that this is a complete distortion of facts. Federalism as a basis for the structure of Indonesia is a concept completely accepted by the Republic. In fact, our Premier and several other leaders, and I myself, have always been staunch defenders of the idea of federalism, and we have never made a secret of it during all our lives. If there is any sign of unitarianism in Indonesia right now, it is to be found in the way in which the Netherlands colonial administration is running the entire show for the Netherlands-held States from Batavia, over the heads of the Cabinets and Parliaments of these Netherlands-held States and through the activities of Dutch officials conveniently placed in strategic positions in the administrations of these States.

But why is it important to the Dutch to uphold this fiction? Only in order to justify their policy of trying to line up these States against the Republic, these States which seem to be too much inclined to follow the Republican lead, which to them is the vanguard and source of inspiration for their national struggle. Their policy of slowly forcing the Netherlands to hand over more powers to them, after the example of the Republic, has greatly embarrassed the Netherlands.

It was therefore necessary for the Netherlands to crush the Republic, under whatever pretext, in order to enable it to tighten its grip on these areas with a justifiable pretext.

So, in the first place, as a result of this military action, the Dutch concept of a federation of puppet States is crumbling away to nothing, and at the same time this general unrest and spreading rebellion will endanger the prospects of political stability in the whole of Indonesia.

What, then, is the situation which the Security Council is facing? There is a war going on in Indonesia which will last for years unless it is

ral provisoire les unirait à nouveau aux populations du territoire de la République et leur permettrait de travailler ensemble à la liberté de l'Indonésie tout entière. Les populations des territoires occidental et oriental de Java ont maintenant pris les armes contre l'armée d'occupation néerlandaise. Les rapports que nous avons reçus nous informent que l'on se bat à Tasikmalaja, à Koeningen et à Bogor dans le territoire occidental de Java, et à Bandawasa et Prabalingga dans le territoire oriental de Java.

Ces événements — la démission des cabinets des Etats les plus importants soumis à l'autorité néerlandaise et les soulèvements populaires dans ces régions — suffisent à réfuter l'allégation des Pays-Bas selon laquelle il existe, entre les populations des territoires occupés par les Hollandais et celle des territoires de la République, une différence fondamentale de conception quant à la structure future de l'Indonésie, que l'on dit être la différence entre les tendances fédéraliste et unitaire.

Je tiens à souligner qu'il s'agit là d'une complète déformation des faits. La République accepte entièrement le fédéralisme comme base de la structure de l'Indonésie. En fait, notre Premier Ministre, plusieurs autres personnalités de la République et moi-même avons toujours vigoureusement défendu le principe du fédéralisme, et nous ne nous en sommes jamais cachés. Si l'on voit aujourd'hui en Indonésie des signes d'unitarisme, c'est dans la façon dont l'administration coloniale néerlandaise dirige seule, de Batavia, les affaires des Etats sous contrôle néerlandais, sans se soucier des Premiers Ministres et des Parlements de ces Etats, et dans l'activité des fonctionnaires néerlandais qui, fort opportunément, occupent dans l'administration de ces Etats des postes-clés.

Mais pourquoi le maintien de cette fiction présente-t-il une si grande importance pour les Pays-Bas? C'est uniquement pour justifier leur politique, qui consiste à essayer de dresser contre la République ces Etats qui leur semblent trop enclins à suivre son exemple parce qu'elle est pour eux une avant-garde et une source d'inspiration dans leur lutte nationale. La politique de ces Etats, qui, prenant exemple sur la République, contraignent peu à peu les Pays-Bas à leur remettre des pouvoirs plus étendus, a causé de graves embarras aux Pays-Bas.

Ceux-ci devaient donc anéantir la République, sous n'importe quel prétexte, pour avoir une raison valable de resserrer leur étreinte sur ces régions.

Nous voyons ainsi, à la suite de cette action militaire, que, d'une part, la notion néerlandaise d'une fédération d'Etats fantoches tend peu à peu à disparaître et que, d'autre part, les troubles généralisés et la rébellion croissante compromettent les perspectives de stabilité politique dans l'ensemble de l'Indonésie.

Quelle est donc la situation qui se présente au Conseil de sécurité? L'Indonésie est le théâtre d'une guerre qui durera des années si on n'y met

stopped immediately. I have already pointed out the consequences which inaction or delay on the part of the Security Council will have: instability in South East Asia, destruction and permanent insecurity in Indonesia, impossibility of reaching a political settlement at all. The Indonesian Republic has constantly and with determination adhered to any obligation put before it by the Security Council or undertaken by it under the auspices of the Committee of Good Offices. We have refrained from taking any one-sided action either with regard to the Security Council or outside the scope of the Committee of Good Offices, with the single purpose of not disturbing the negotiations in Indonesia as long as there still existed the slightest chance of reaching an agreement with the Netherlands through the Committee.

When, finally, on Tuesday of last week, 14 December, we requested the Council to consider the matter on the basis of the utmost urgency and in view of the immediate threat to the peace [S/1120], the Council did not see fit to consider our case right away. This inactivity of the Security Council has encouraged the Netherlands in taking its decision to launch its military action without further delay. Moreover, we had always feared—and how justifiable our fears have proven to be!—that the Netherlands would choose as the time for launching its military attack the very moment when the General Assembly and the Security Council would have adjourned their regular sessions.

Calculations of such nature can stem from only one basic attitude: utter contempt and defiance of the Security Council. This attitude has manifested itself all along during this past year, in the Netherlands Government's deliberate attempts to by-pass the Committee of Good Offices and to present the Committee with *faits accomplis*, sure of getting away with them. This is an aspect of the situation with which the Council cannot avoid dealing.

It is for these reasons that we expect the Security Council to take immediate and effective action and to see to it that its decisions are being effectuated to the fullest extent. We therefore ask the Council to order an immediate cease-fire; to issue an order to the Netherlands for immediate withdrawal of its troops to the positions they held according to the truce agreement; and to call for the immediate release of the Republican authorities whom the Netherlands forces have captured.

I should like to point out to the Security Council that a cease-fire order alone will not meet with the requirements of the present situation. The use of airborne troops has enabled the Netherlands to cut deeply into Republican territory; a stand-fast of the troops in their present positions will seriously prejudice the position of the Republic and will make it impossible to reach a political settlement. It is most essential

pas fin immédiatement. J'ai déjà signalé les conséquences qu'entraînerait l'inaction ou la lenteur du Conseil de sécurité: instabilité dans le sud-est de l'Asie, destructions et insécurité permanente en Indonésie, impossibilité de tout règlement politique. La République d'Indonésie s'est toujours scrupuleusement acquittée des obligations que lui a imposées le Conseil de sécurité ou qu'elle a contractées sous les auspices de la Commission des bons offices. Nous nous sommes abstenus de prendre des mesures unilatérales, soit en ce qui concerne le Conseil de sécurité, soit même pour des questions qui n'étaient pas du ressort de la Commission des bons offices, guidés en cela par l'unique désir de ne pas compromettre les négociations en Indonésie tant qu'il existerait la moindre possibilité de réaliser un accord avec les Pays-Bas par l'intermédiaire de la Commission.

Lorsqu'enfin, le mardi 14 décembre, la semaine dernière, nous avons demandé au Conseil d'examiner la question de toute urgence en raison de l'existence d'une menace immédiate contre la paix [S/1120], le Conseil n'a pas jugé bon d'examiner immédiatement notre affaire. L'inaction du Conseil de sécurité a encouragé les Pays-Bas à entreprendre sans plus attendre leurs opérations militaires. De plus, nous avons toujours craint — et on a vu à quel point ces craintes étaient justifiées — que les Pays-Bas choisiraient, pour déclencher leur attaque militaire, le moment précis où l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ajourneraient leurs sessions ordinaires.

Il ne peut y avoir à la base de calculs de cet ordre qu'une seule attitude: le mépris total du Conseil de sécurité et le désir de lui faire échec. Cette attitude s'est manifestée tout au long de cette année dans la façon délibérée dont le Gouvernement des Pays-Bas, sûr de l'impunité, a ignoré la Commission des bons offices et l'a mis en présence de faits accomplis. C'est là un aspect de la situation dont le Conseil ne saurait refuser de tenir compte.

C'est pour ces raisons que nous comptons que le Conseil de sécurité prendra immédiatement des mesures efficaces et veillera à ce qu'elles soient mises en œuvre dans toute la mesure du possible. Nous demandons donc au Conseil de sécurité de donner sur-le-champ l'ordre de cesser le feu, d'ordonner aux Pays-Bas de retirer immédiatement leurs troupes sur les positions qu'elles occupaient en vertu de l'accord de trêve, et de demander que soient immédiatement remises en liberté les personnalités de la République dont elles se sont emparées.

Je voudrais également signaler au Conseil de sécurité que l'ordre de cesser le feu ne suffira pas pour régler la situation. L'utilisation de troupes aéroportées a permis aux Hollandais de pénétrer profondément dans le territoire de la République; le maintien des troupes sur les positions qu'elles occupent actuellement porterait un préjudice sérieux à la République et empêcherait la réalisation d'un accord politique. Il est

that this cease-fire order be accompanied by an order for immediate withdrawal of the Dutch troops to their former positions.

We should also like to point out that our bitter experience last year has taught us that the Security Council should see to it that its order is transmitted without delay to the parties and effectuated immediately; the implementation of this order should be carried out under the supervision of the military observers currently serving with the Committee of Good Offices. This will prevent a repetition of what happened to last year's Security Council cease-fire order [S/459], when the Netherlands delayed the transmission of this order to its commanders in the field for three days, during which time considerable territorial gains were made.

I shall not, at this point, go into any details about what should be done by the Security Council to bring about a peaceful solution in Indonesia. I am reserving the right to deal with this aspect at a later stage. I want only to remind the Council that my Government has, right from the time of the first military action, asked that decisive powers be given to the Committee of Good Offices. We still feel that, provided such powers are given to a Security Council body, a solution will be possible.

I want to make it perfectly clear to the members of the Council that, in the view of my Government, the presence of the Council's Committee in Indonesia and the continuation of the Committee's work are vital if anything positive is to be achieved in Indonesia.

Mr. JESSUP (United States of America): My Government, in association with the Government of Australia, took the initiative in requesting this emergency meeting of the Security Council [S/1128] so that the Council might take prompt and forthright action in dealing with the dangerous situation which has developed in Indonesia.

We have now heard the statements of the parties. I have followed those statements with great interest and attention, but I do not intend, at this stage, to comment upon them in detail. At the outset, I consider it necessary to state that my Government's position in this matter is basically what it was in July and August of 1947 when the Security Council was previously confronted with an outbreak of hostilities in Indonesia.

After the outbreak of hostilities in July, 1947, the Security Council adopted a resolution [S/459] on 1 August 1947 [173rd meeting]. I think it is important for us to remind ourselves of the text of that resolution, which is as follows:

essentiel qu'à l'ordre de cesser le feu s'ajoute un ordre enjoignant aux troupes néerlandaises de se retirer immédiatement sur leurs anciennes positions.

Nous voudrions également signaler que l'expérience amère de l'année dernière nous a appris que le Conseil de sécurité devra veiller à ce que son ordre soit transmis sans retard aux parties et exécuté sur-le-champ; l'exécution de cet ordre devrait s'effectuer sous le contrôle des observateurs militaires actuellement attachés à la Commission des bons offices. On éviterait ainsi la répétition de ce qui s'est passé l'an dernier lorsque le Conseil de sécurité avait donné l'ordre de cesser le feu: les Pays-Bas avaient différé la transmission de cet ordre à leurs chefs militaires en campagne pendant trois jours, au cours desquels ceux-ci purent réaliser d'importants gains de territoire.

Je n'ai pas l'intention de parler maintenant en détail des mesures que devrait prendre le Conseil de sécurité pour aboutir à un règlement pacifique de la question indonésienne. Je me réserve le droit de traiter cette question plus tard. Je voudrais seulement rappeler au Conseil que, depuis le début de la première action militaire, mon Gouvernement a toujours demandé que la Commission des bons offices soit autorisée à prendre elle-même des décisions. Nous continuons à penser qu'une solution reste possible si de tels pouvoirs sont donnés à un organe du Conseil de sécurité.

Je tiens à préciser aux membres du Conseil de sécurité que, de l'avis de mon Gouvernement, la présence en Indonésie de la Commission du Conseil et la poursuite de ses travaux sont indispensables si l'on veut aboutir en Indonésie à des résultats concrets.

M. JESSUP (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Mon Gouvernement a pris, conjointement avec le Gouvernement de l'Australie, l'initiative de demander la convocation de la présente séance extraordinaire du Conseil de sécurité [S/1128], de manière à permettre au Conseil d'agir promptement et d'une manière non équivoque pour parer à la situation dangereuse qui s'est créée en Indonésie.

Nous avons entendu les déclarations des parties intéressées. J'ai suivi ces déclarations avec un vif intérêt et une attention soutenue; toutefois, au point où nous en sommes, je n'ai nullement l'intention de les commenter de façon détaillée. J'estime nécessaire d'affirmer dès l'abord que, en l'occurrence, la position de mon Gouvernement est foncièrement la même qu'en juillet et août 1947, lorsque le Conseil de sécurité s'est déjà trouvé en présence d'hostilités ouvertes en Indonésie.

Voici que les hostilités ont commencé, en juillet 1947, le Conseil de sécurité a adopté une résolution [S/459] le 1er août 1947 [173ème séance]. Je crois qu'il importe de nous remettre en mémoire le texte de cette résolution; le voici:

"The Security Council,

"Noting with concern the hostilities in progress between the armed forces of the Netherlands and the Republic of Indonesia,

"Calls upon the parties

"(a) To cease hostilities forthwith, and

"(b) To settle their disputes by arbitration or by other peaceful means and keep the Security Council informed about the progress of the settlement."

I do not intend, at this stage, to discuss the competence of the Security Council, to which the representative of the Netherlands referred this morning [388th meeting]. I do, however, wish to quote one passage from the record of the 193rd meeting of the Security Council, which took place on 22 August 1947. At that meeting, the representative of the United States made the following statement:

"... My Government believes that the Security Council acted properly and in entire conformity with the Charter in calling upon the parties to cease hostilities. We consider that, so far as the Charter is concerned, paragraph (a) of the Council's resolution of 1 August 1947 is a provisional measure under Article 40. In our view that decision was properly taken and did not prejudice the contentions of the parties with regard to whether or not the Indonesian Republic was an independent State under international law.

"In our view, the Council's jurisdiction rested on the fact that large-scale hostilities were being carried on in Indonesia, the repercussions of which were so serious that they amounted to a threat to international peace and security.

"In the view of the Government of the United States, the Security Council has ample power to send observers, if necessary, to supervise its cease-fire order and to make certain that new hostilities do not break out which would threaten international peace and security.

"It is hardly necessary for me to emphasize the seriousness with which my Government would view a failure by the parties to comply with the Council's cease-fire order. Of course, in such event, the Council would, under Article 40, have to take such failure into account in considering further action."

My Government considers that the Security Council today is faced with at least as grave a situation as that of August 1947, and we believe that the Council must act accordingly.

This is not a situation in which there can be any uncertainty as to whether there has been a breakdown of a true agreement. Indeed, the Government of the Netherlands has quite for-

"Le Conseil de sécurité,

"Constatant avec inquiétude le déroulement des hostilités entre les forces armées des Pays-Bas et la République d'Indonésie,

"Invite ces pays

"a) A cesser immédiatement les hostilités, et

"b) A régler leur différend en recourant à l'arbitrage ou à tout autre moyen pacifique et à tenir le Conseil de sécurité au courant des résultats acquis en vue de ce règlement."

Je ne me propose pas, pour l'instant, de discuter de la compétence du Conseil de sécurité à laquelle le représentant des Pays-Bas a fait allusion ce matin [388ème séance]. Je voudrais cependant citer un passage du compte rendu de la 193ème séance du Conseil de sécurité, tenue le 22 août 1947. Au cours de cette séance, le représentant des Etats-Unis a fait la déclaration suivante:

"... Mon Gouvernement estime que c'est à juste titre et en pleine conformité de la Charte que le Conseil de sécurité a demandé aux parties de mettre fin aux hostilités. Nous considérons que la mesure prévue au paragraphe a) de la résolution adoptée le 1er août 1947 par le Conseil constitue, pour ce qui est de la Charte, l'une des mesures provisoires visées à l'Article 40. A notre avis, le Conseil a eu raison de prendre une telle décision sans préjudice des prétentions des parties quant à la question de savoir si la République d'Indonésie est un Etat indépendant aux termes du droit international.

"A notre avis, la compétence du Conseil se trouve motivée par le déroulement, en Indonésie, d'opérations de grande envergure ayant des répercussions si sérieuses, qu'elles en arrivent à constituer une menace à la paix et à la sécurité internationales.

"Selon la délégation des Etats-Unis, le Conseil de sécurité est amplement habilité, en cas de besoin, à envoyer des observateurs pour veiller à l'exécution de son ordre de cesser le feu et pour s'assurer qu'il ne se produira pas de nouvelles hostilités susceptibles de menacer la paix et la sécurité internationales.

"J'ai à peine besoin de souligner le caractère de gravité que mon Gouvernement attacherait au défaut d'observance par les parties de l'ordre de cesser le feu donné par le Conseil. Naturellement, dans un cas pareil, en vertu de l'Article 40, le Conseil devrait tenir compte de cette défaillance et prévoir de nouvelles mesures."

Mon Gouvernement estime que le Conseil de sécurité se trouve aujourd'hui en présence d'une situation pour le moins aussi grave que celle d'août 1947, et nous croyons que le Conseil devrait agir en conséquence.

Cette situation n'est point telle, qu'on puisse nourrir des doutes sur le point de savoir s'il y a eu ou non rupture de l'accord de trêve. En effet, le Gouvernement des Pays-Bas a formellement

mally and officially announced that it has renounced the truce agreement which it signed with the Republic of Indonesia on 17 January 1948 [S/649, *appendix XI*]. The armed forces of the Netherlands have in fact crossed the *status quo* line established under the truce agreement and are, at this very moment, carrying out military operations within Republican-controlled territory. Recent details of this action drawn from official Netherlands sources have been reported to us, on behalf of the Committee of Good Offices, in document S/1138.

In this connexion, I invite the attention of the members of the Security Council to the telegram dated 19 December 1948, which is contained in document S/1129/Add.1, from members of the Committee of Good Offices in Batavia. Paragraph 10 of the telegram reads as follows:

"The Committee of Good Offices calls upon the Security Council to consider, on a basis of the utmost urgency, the outbreak of hostilities in Indonesia in violation of the *Renville* Truce Agreement signed by the Governments of the Netherlands and the Republic of Indonesia 17 January 1948."

The outbreak of hostilities in Indonesia follows more than a year of effort on the part of the Council's agency, the Committee of Good Offices, to assist the Netherlands and the Republic of Indonesia to reach a negotiated settlement of their dispute. It is clear from the Committee's fourth interim report [S/1085], and its subsequent telegraphic reports, that the Committee has tried again and again to bring the parties together. Indeed, the efforts of the representatives on the Committee, acting both singly and collectively, even in the face of what has recently appeared to be an almost hopeless task, are, I am sure, fully appreciated by all the members of the Security Council. As is evidenced by the records of the Committee itself, the United States, as a member of the Committee, has throughout sought to make every possible contribution to the work of the Committee.

Following the adoption of the Security Council's cease-fire resolution [S/459] of 1 August 1947, the efforts of the parties to settle their dispute between themselves met with no success. Accordingly, on 25 August 1947 [194th meeting], the Security Council tendered its own good offices to the parties through a committee of three members of the Council [S/525]. Each party selected one member [S/545 and S/564]; the third member was designated by the two thus selected [S/558].

The Security Council's Committee went to Indonesia in October, 1947, to assist the parties, directly on the spot, to reach a formal truce agreement, and also to assist them in reaching a settlement of their political dispute.

et officiellement proclamé qu'il dénonce l'accord de trêve qu'il a signé avec la République d'Indonésie à la date du 17 janvier 1948 [S/649, *annexe XI*]. D'ailleurs, les forces armées des Pays-Bas ont franchi la ligne du *statu quo* tracée en vertu de l'accord de trêve, et poursuivent, en ce moment même, des opérations militaires en territoire placé sous l'autorité de la République. Le document S/1138, émanant de la Commission des bons offices, nous a communiqué des renseignements récents sur cette action, renseignements tirés de sources néerlandaises officielles.

A ce propos, j'attire l'attention des membres du Conseil de sécurité sur le télégramme, en date du 19 décembre 1948, dont le texte est reproduit dans le document S/1129/Add.1 et qui émane de membres de la Commission des bons offices se trouvant à Batavia. Le paragraphe 10 de ce télégramme est ainsi conçu:

"La Commission des bons offices prie le Conseil de sécurité d'examiner de toute urgence l'ouverture des hostilités en Indonésie, en violation de l'Accord de trêve du *Renville* signé par les Gouvernements des Pays-Bas et de la République d'Indonésie le 17 janvier 1948."

Le déclenchement des hostilités en Indonésie vient à la suite de plus d'une année d'efforts de la part de la Commission des bons offices qui est un organe du Conseil, efforts tendant à aider les Pays-Bas et la République d'Indonésie à réaliser par voie de négociations un règlement de leur différend. Il ressort clairement du quatrième rapport provisoire de la Commission [S/1085] et des rapports télégraphiques qui y font suite, que la Commission a multiplié ses efforts afin de mettre les parties en présence. En vérité, je suis convaincu que tous les membres du Conseil de sécurité rendent pleinement hommage aux efforts que les représentants à la Commission, agissant ensemble ou séparément, ont déployés, même lorsqu'ils se sont trouvés devant une tâche qui est apparue dernièrement comme presque désespérée. Ainsi qu'en font foi les comptes rendus de la Commission elle-même, les Etats-Unis ont, en tant que membre de la Commission, constamment cherché de toutes les manières possibles à apporter leur contribution aux travaux de la Commission.

Après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution du 1er août 1947 ordonnant de cesser le feu [S/459], les efforts faits par les parties en vue de régler leur différend directement n'ont pas été couronnés de succès. En conséquence, le Conseil de sécurité a, le 25 août 1947 [194ème séance], offert aux parties ses bons offices par l'intermédiaire d'une commission composée de trois membres du Conseil [S/525]. Chacune des parties a choisi un membre [S/545 et S/564]; le troisième membre a été désigné par les deux membres ainsi désignés [S/558].

La Commission du Conseil de sécurité a gagné l'Indonésie en octobre 1947 afin d'aider les parties, sur les lieux mêmes, à réaliser un accord de trêve officiel et afin de prêter son concours en vue du règlement de leur différend politique.

On 17 January 1948 the Governments of the Netherlands and of the Republic signed the *Renville* Agreement, which established a formal truce [S/649, appendix XI] and which laid down eighteen principles [S/649, appendices XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII] as a basis for the negotiation of a final settlement of their political dispute under the auspices of the Committee of Good Offices. After various delays, negotiations for a political settlement were finally begun under the Committee's auspices in March 1948.

The Security Council will recall that these negotiations were suspended last June by the Netherlands, following the informal presentation of a draft plan for the settling of the dispute suggested by the representatives of Australia and the United States on the Committee [S/850 and S/850/Add.1]. Later that month, the Netherlands indicated its willingness to resume negotiations. However, as the Committee made clear in its fourth interim report to the Security Council [S/1085], there have been no political negotiations under the auspices of the Committee since the end of May 1948. The introduction to that report emphasized that long-continued delay in achieving a political settlement had had serious economic effects, had intensified both political difficulties within the Republic and political tension between the parties, and had resulted in an increasing strain on the truce, with the ever-present possibility of a general breakdown. That breakdown has now occurred.

In a telegram dated 12 December, which is before the Security Council in document S/1117, the Committee reported to the Council in part as follows:

"The setting up of an interim federal government by decree of the Government of the Netherlands, which is apparently to occur before 1 January 1949, will contribute further to the opinion of the Republic that the Netherlands Government has been proceeding unilaterally to establish ultimately a United States of Indonesia on its own terms and without the Republic. The formation of an interim federal government now without the Republic will greatly complicate a negotiated settlement of the Indonesian dispute and could create serious unrest in Indonesia.

"In light of the statements made by the Netherlands delegation that 'negotiations under the auspices of the Committee at this stage are futile', and that there are 'irreconcilable' positions of the parties on certain issues, the Committee does not foresee the possibility of its bringing the parties together in *bona fide* negotiations.

"The Committee has no confidence that even the present unsatisfactory level of truce enforce-

Le 17 janvier 1948, les Gouvernements des Pays-Bas et de la République d'Indonésie ont signé les Accords dits du *Renville* qui ont proclamé une trêve officielle [S/649, annexe XI] et énoncé dix-huit principes [S/649, annexes XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII] destinés à servir de base, sous les auspices de la Commission des bons offices, à la négociation d'un règlement définitif du différend politique qui les sépare. Après avoir été retardées à plusieurs reprises, les négociations en vue d'un règlement politique ont finalement commencé, sous les auspices de la Commission, en mars 1948.

Le Conseil de sécurité se rappellera que ces négociations ont été interrompues en juin dernier par les Pays-Bas à la suite du dépôt officieux d'un projet de règlement du différend, mis en avant par les représentants de l'Australie et des Etats-Unis au sein de la Commission [S/850 et S/850/Add.1]. Plus tard, dans le courant du même mois, les Pays-Bas se sont déclarés prêts à reprendre les négociations. Toutefois, ainsi que la Commission l'a précisé dans son quatrième rapport provisoire au Conseil de sécurité [S/1085], aucune négociation politique n'a eu lieu sous les auspices de la Commission depuis la fin de mai 1948. L'introduction à ce rapport a mis en lumière que le retard considérable apporté à la réalisation d'un règlement politique comporte de sérieuses incidences économiques, qu'il a aggravé les difficultés politiques qui se manifestent à l'intérieur de la République et en même temps la tension politique entre les parties par voie de conséquence; il a soumis la trêve à une épreuve toujours plus rude sous la menace constante d'une rupture totale, rupture qui est désormais un fait accompli.

Par un télégramme en date du 12 décembre, dont le Conseil de sécurité a été saisi, [document S/1117], la Commission a, entre autres, signalé au Conseil que:

"L'établissement par décret du Gouvernement néerlandais d'un gouvernement fédéral provisoire qui doit apparemment se faire avant le 1er janvier 1949, contribuera à renforcer chez les Républicains le sentiment que le Gouvernement néerlandais a agi unilatéralement en vue de créer, en définitive, les Etats-Unis d'Indonésie dans des conditions qu'il aura lui-même établies et sans la République. La formation, à l'heure actuelle, d'un gouvernement fédéral provisoire dont serait exclue la République compliquerait sérieusement la négociation d'un règlement du différend indonésien et pourrait provoquer en Indonésie un grave malaise.

"Tenant compte des déclarations de la délégation néerlandaise selon lesquelles "il est vain, au stade actuel, de procéder à des négociations sous les auspices de la Commission", et selon lesquelles les parties ont, sur certaines questions, des positions inconciliables, la Commission ne croit pas qu'il lui soit possible d'amener les parties à participer à de véritables négociations.

"La Commission doute même qu'il soit possible, à mesure que les perspectives d'un accord

ment can be maintained as the possibility of political agreement becomes more remote. The Committee can see in the present situation only intensification of the factors already making for further economic deterioration, general unrest and social upheaval. Widespread hostilities involving the conflict of organized armed groups on a large scale might be the outcome."

In a telegram dated 18 December, which is before the Security Council in document S/1129, the Committee forwarded a letter from the United States representative on the Committee to the Acting Chairman of the Netherlands delegation, which read in part as follows:

"In the four and one-half months during which I have been present in Indonesia as the United States representative on the Committee of Good Offices, neither I nor any other members of the Committee have had an opportunity to participate in, or to observe a discussion of, any of these issues in the Committee of Good Offices or in the conference of the parties. Nor have we been given an opportunity to examine in any detail or in full context the opposing positions of the parties in the recent direct talks, except as presented sketchily in the statements made by the two parties which are appended to the special report of the Committee of Good Offices to the Security Council of 12 December."

In the light of the above record, and in view of the recent events in Indonesia, my Government is of the opinion that insufficient efforts have been made to bring to a successful conclusion negotiations under the Committee's auspices. This appears to us to be particularly true in the light of the fact that the truce agreement itself was, from all objective accounts, satisfactorily implemented in the beginning. However, the Committee made the following statement on 26 November in the introduction to its fourth interim report [S/1085]:

"At the time of the signing of the truce agreement, it was expected that a political settlement would follow within a short time. The truce has now been in force for ten months. This is an extremely long period for any truce to remain effective and, in this case, the regrettable lack of progress toward a political settlement and the deterioration in the economic conditions within the Republic have subjected the truce to an ever-increasing strain. The rising number of infringements of the truce agreement during this period is testimony to the relationship between the maintenance of the truce and successful progress in political negotiations."

After carefully studying the material thus far made available by the Committee, my Govern-

sur les questions politiques deviendront plus lointaines, de contribuer à obtenir le respect partiel de la trêve, comme c'est le cas actuellement. La Commission estime que la situation actuelle ne permet d'envisager que l'intensification des facteurs qui contribuent déjà à l'aggravation de la situation économique, font naître un malaise général et provoquent des bouleversements sociaux. Il pourrait en résulter des hostilités généralisées opposant sur de grandes étendues des groupes armés organisés."

Par un télégramme en date du 18 décembre, qui a été communiqué au Conseil de sécurité [document S/1129], la Commission a transmis le texte d'une lettre adressée au Président par intérim de la délégation néerlandaise par le représentant des Etats-Unis à la Commission, lettre où il est dit, notamment:

"Durant les quatre mois et demi que j'ai passés en Indonésie en qualité de représentant des Etats-Unis d'Amérique à la Commission des bons offices, aucun membre de la Commission n'a eu l'occasion de prendre part à une discussion portant sur l'un quelconque de ces points ni d'être présent à une telle discussion, soit à la Commission des bons offices, soit à une conférence des parties. Nous n'avons pas davantage eu l'occasion d'examiner en détail ou dans leur contexte les positions opposées prises par les parties au cours des récentes conversations directes, si ce n'est dans l'esquisse qui en est faite dans les exposés des deux parties annexés au rapport spécial en date du 12 décembre de la Commission des bons offices au Conseil de sécurité."

Eu égard aux faits qui viennent d'être exposés et en présence des derniers événements survenus en Indonésie, mon Gouvernement est d'avis que les efforts faits en vue d'aboutir à une heureuse conclusion des négociations entreprises sous les auspices de la Commission n'ont pas été suffisants. Cela nous semble particulièrement vrai étant donné que, selon les renseignements impartiaux que nous possédons, l'accord de trêve lui-même a été au début appliqué d'une manière satisfaisante. Toutefois, la Commission déclarait, le 26 novembre, dans l'introduction à son quatrième rapport provisoire [S/1085]:

"Au moment de la signature de l'accord de trêve, on s'attendait à ce qu'un règlement politique suive sous peu. La trêve est maintenant en vigueur depuis dix mois. C'est un délai extrêmement long pour qu'une trêve reste efficace, et, dans le cas présent, le fait regrettable que l'on ne réalise aucun progrès vers un règlement des questions politiques et le fait que la situation politique s'est aggravée dans le territoire de la République ont soumis la trêve à une épreuve de plus en plus grande. L'augmentation du nombre des infractions à l'accord de trêve au cours de cette période témoigne de la relation qui existe entre le maintien de la trêve et la nécessité de faire progresser les négociations politiques."

Après avoir soigneusement examiné la documentation mise jusqu'ici à la disposition de la

ment fails to find any justification for renewal of military operations in Indonesia. This is particularly true in light of the fact that there has been a resort to force following a period of seven months in which the resources of the Committee of Good Offices have not been utilized. If, as is alleged, the violations of the truce agreement by the Republic have been so extensive and so persistent over a period of time, then it seems to me that the Netherlands Government should have reported these violations directly to the Security Council before renouncing the truce agreement and resorting to military action by land, sea and air against the Republic. The fact that no such report was made is especially noteworthy in view of the assurances offered the Council by the Netherlands representative the last time the Indonesian question was before the Council, and in view of more recent assurances offered the Governments represented on the Committee of Good Offices.

On the other hand, let us examine the circumstances under which the Netherlands Government considered it necessary to abandon the truce. These circumstances are reported in document S/1129/Add.1 dated 20 December 1948.

Let me first read article 10 of the truce agreement:

"This agreement shall be considered binding unless one party notifies the Committee of Good Offices and the other party that it considers the truce regulations are not being observed by the other party and that this agreement should therefore be terminated."

Now, what are the facts?

The members of the Committee of Good Offices were separated on 18 December. The Chairman for the week (the Australian representative) and the Belgian representative were at Kaliurang, the Republican capital, and the United States representative was at Batavia, some three hours distant by air. In the middle of the night on 18 December, the Netherlands delegation handed to the United States representative a letter addressed to the Chairman of the Committee. The letter stated that the truce agreement would be terminated in less than an hour's time. It went on to say that the Republican Government had been notified accordingly. But in the course of the night on which this letter was delivered to the United States representative in Batavia, telegraphic communications were cut off and permission was denied for the aircraft of the Committee of Good Offices to fly to the Republican capital. Thus, no notice of the repudiation reached the Committee as a whole or the Chairman of the Committee. As far as is known, according to this document, [S/1129/Add.1] no notice reached the Republic in Jogjakarta. The Republican authorities in

Commission, mon Gouvernement n'est pas parvenu à trouver de justification à la reprise des opérations militaires en Indonésie. Son opinion est particulièrement justifiée si l'on considère que le recours à la force s'est produit à la suite d'une période de sept mois pendant laquelle on n'a pas eu recours à la Commission des bons offices. Si, comme on le prétend, les violations de l'accord de trêve, de la part de la République, ont été si étendues et se sont répétées si fréquemment pendant un certain temps, il me semble alors que le Gouvernement des Pays-Bas aurait dû en aviser directement le Conseil de sécurité avant de dénoncer l'accord de trêve et de recourir à l'encontre de la République à une action militaire terrestre, maritime et aérienne. Le fait que l'on n'ait établi aucun rapport à ce sujet est particulièrement significatif, étant donné les assurances offertes au Conseil par le représentant des Pays-Bas la dernière fois que la question indonésienne a été portée devant lui, et étant donné également les assurances plus récentes données aux Gouvernements représentés à la Commission des bons offices.

D'autre part, je voudrais qu'il me soit permis d'examiner les circonstances dans lesquelles le Gouvernement des Pays-Bas a estimé qu'il était nécessaire de ne plus observer la trêve. Ces circonstances sont relatées dans le document S/1129/Add.1 en date du 20 décembre 1948.

Qu'il me soit permis de donner lecture de l'article 10 de l'accord de trêve:

"Le présent accord aura force d'obligation à moins que l'une des parties ne fasse connaître à la Commission des bons offices, et à l'autre partie, qu'elle considère que les conditions de la trêve ne sont pas observées par l'autre partie et qu'il y a lieu, dès lors, de dénoncer le présent accord."

Et maintenant, quels sont les faits?

Les membres de la Commission des bons offices ne se trouvaient pas ensemble le 18 décembre. Le Président pour la semaine, qui était le représentant de l'Australie, et le représentant de la Belgique se trouvaient à Kaliurang, capitale de la République, tandis que le représentant des Etats-Unis séjournait à Batavia, à quelque trois heures de Kaliurang par la voie des airs. Au milieu de la nuit du 18 décembre, la délégation des Pays-Bas a remis au représentant des Etats-Unis une lettre adressée au Président de la Commission. La lettre déclarait que, dans moins d'une heure, l'accord de trêve allait cesser d'être appliqué. Elle poursuivait en indiquant que le Gouvernement de la République avait été informé, comme il se devait. Mais, au cours de la nuit pendant laquelle cette lettre était remise au représentant des Etats-Unis à Batavia, les communications télégraphiques étaient coupées, et on refusait à l'avion de la Commission des bons offices l'autorisation de rejoindre la capitale de la République. Ainsi, ni la Commission dans son ensemble, ni son Président, ne purent recevoir l'avis de la dénonciation. Pour autant qu'on le sache, et conformément à ce document [S/1129/

Batavia were handed a similar letter during the same night, when they could not communicate with their capital, and the report states that they were arrested less than two hours after being handed the notification.

Such, then, was the notification which the Netherlands gave of the termination of the truce. It was not actually a notification either to the Committee of Good Offices or to the Republic. The United States representative and the Australian deputy thus concluded in their message to the Council that "the Netherlands have not fulfilled the requirements of article 10."

The President of the Council telegraphed the Committee on 20 December to report to us fully on the most recent developments in Java and Sumatra. We have before us, in document S/1138, a reply to the President's message. This report, together with the reports previously received from the Committee, will be of considerable value to the Council in estimating the causes of the present situation in Indonesia. I believe, however, that we should expressly instruct the Committee to prepare a report for us which will enable the Council to determine ultimate responsibility for the failure of the Committee's efforts to effect a peaceful solution. I think the members of the Council have a right to know, fully and in detail, why it is that from May until December the Netherlands and the Republic did not resume negotiations under the Committee's auspices. I think we should call on the Committee expressly to assess responsibility as between the parties for the failure to reach a negotiated settlement. Both parties solemnly accepted the Council's tender of good offices, and I think the time has now come for the Council to know how it is that this particular method of settlement, which seemed admirably suited to the circumstances, failed to produce the desired results.

Under the present circumstances in Indonesia, it will doubtless take the Committee some little time to prepare a report of this nature. Meanwhile, armed conflict is taking place there. The simple, massive fact is that the Council's own order of 1 August 1947 has been contravened. This is a matter with which the Security Council must deal immediately and without awaiting any further reports from the Committee. As I said earlier, this is not a situation in which there can be any uncertainty as to whether there has in fact been an outbreak of hostilities. It seems to me that the Council is obligated under the Charter at this stage of its deliberations immediately to order a cessation of hostilities in

Add.1] aucune notification de la dénonciation n'est parvenue au Gouvernement de la République à Djokjakarta. Une lettre semblable a été remise aux autorités républicaines à Batavia, au cours de la même nuit, alors que celles-ci ne pouvaient pas communiquer avec la capitale, et le rapport indique que ces autorités ont été arrêtées moins de deux heures après avoir reçu la notification.

Telle est donc la notification que les Pays-Bas ont donnée de la fin de la trêve. Elle n'a constitué une véritable notification, ni pour la Commission des bons offices, ni pour la République. Le représentant des Etats-Unis et le représentant suppléant de l'Australie ont terminé leur message au Conseil en concluant que "les Pays-Bas n'avaient pas rempli les obligations de l'article 10".

Par télégramme, le Président du Conseil de sécurité a demandé le 20 décembre à la Commission de nous informer dans le détail des derniers changements survenus dans la situation à Java et à Sumatra. Le document S/1138, dont nous sommes saisis, constitue une réponse au message du Président. Ce rapport, ainsi que les rapports précédemment reçus de la Commission, seront particulièrement précieux pour le Conseil par l'analyse qu'ils font des causes de la situation actuelle en Indonésie. Je crois, toutefois, que nous devrions charger expressément la Commission de nous préparer un rapport qui permettrait au Conseil de déterminer quels sont, en dernier ressort, les responsables de l'échec de la Commission dans ses efforts vers la réalisation d'une solution pacifique. J'estime que les membres du Conseil ont le droit de savoir entièrement et de la façon la plus circonstanciée pourquoi, de mai à décembre, les Pays-Bas et la République n'ont pas repris les négociations sous les auspices de la Commission. A mon avis, nous devrions inviter la Commission à établir officiellement quelle est la partie responsable de l'échec des négociations par voie d'accord pacifique. Les deux parties ont accepté solennellement l'offre de bons offices présentée par le Conseil, et il me semble que le moment est venu, pour le Conseil, de savoir pour quelle raison cette méthode particulière de règlement, qui semblait admirablement adaptée aux circonstances, n'a pas réussi à produire les résultats désirés.

Etant donné l'état actuel des choses en Indonésie, il faudra sans aucun doute quelque temps à la Commission pour préparer un rapport de ce genre. Pendant ce temps, un conflit armé se déroule là-bas. Il est simple et évident que l'on a enfreint l'ordre du Conseil du 1er août 1947. C'est une question que le Conseil de sécurité doit traiter immédiatement, sans attendre d'autres rapports de la Commission. Comme je l'ai déjà dit, il ne s'agit pas d'une situation qui laisse place au doute en ce qui concerne l'ouverture des hostilités. Il me semble que le Conseil est dans l'obligation, en vertu de la Charte, et au point où il en est de ses délibérations, d'ordonner immédiatement la cessation des hostilités

Indonesia and to require the armed forces of both parties immediately to withdraw to their own sides of the demilitarized zones which are delineated in detail in the truce agreement of 17 January 1948. I must reiterate my Government's view that the Council's cease-fire resolution of 1 August 1947 continues to be binding on both parties and that it has been violated by the recent armed action taken by the Netherlands authorities in Indonesia.

It is hardly necessary for me to emphasize again the seriousness with which my Government views the failure, by either party, to comply with the Council's cease-fire order. It is our considered view that the renewed outbreak of hostilities in Indonesia may prove to be a grave threat to international peace. Accordingly, the United States has welcomed the opportunity to join with the delegations of Colombia and Syria in submitting a draft resolution to the Council [S/1142], which I believe has been given to the Secretariat for distribution. I hope that the action proposed in the draft resolution will commend itself to the members of the Council and that action upon it will be taken promptly.

It will be noted that the final paragraph of the draft resolution calls upon the Committee of Good Offices to make further reports, including the assessment of responsibility to which I have already made reference. It may seem to some members of the Council that this paragraph is unnecessary in view of the very excellent reports which have already reached the Council, including the one which has just been distributed as document S/1138. Nevertheless, since members of the Committee have informed us that it has not yet been possible for the full Committee to meet together, and since the Council has not yet formally requested reports of this nature, I believe that it would be helpful to the Committee to have the Council record its desires as expressed in the last paragraph of this draft resolution which is hereby submitted.

The PRESIDENT (*translated from French*): It is almost 7 o'clock. I still have six speakers on my list. I think it is likely that other members will also wish to speak. In the circumstances, the Council will doubtless wish to postpone the discussion until tomorrow morning.

If there is no objection, our next meeting will be held tomorrow morning at 10.30 a.m.

The meeting rose at 6.55 p.m.

en Indonésie et d'exiger des forces armées des deux parties qu'elles se retirent immédiatement de chaque côté des zones démilitarisées qui sont délimitées, de façon précise, par l'accord de trêve du 17 janvier 1948. Je suis dans l'obligation de réaffirmer l'opinion de mon Gouvernement, c'est-à-dire que la résolution adoptée par le Conseil le 1er août 1947 et ordonnant de cesser le feu continue à lier les deux parties et qu'elle a été violée par la récente action militaire ordonnée par les autorités néerlandaises en Indonésie.

Il est à peine nécessaire que je souligne à nouveau à quel point mon Gouvernement estime grave le fait que l'une ou l'autre des deux parties n'ait pas réussi à se conformer à l'ordre de cesser le feu donné par le Conseil. Nous croyons, après mûre réflexion, que la reprise des hostilités en Indonésie peut menacer très sérieusement la paix internationale. C'est pourquoi les États-Unis ont été heureux que l'occasion leur soit fournie de se joindre aux délégations de la Colombie et de la Syrie pour soumettre au Conseil un projet de résolution [S/1142] qui a été, je le crois, remis au Secrétariat pour être distribué. J'espère que les mesures proposées dans ce projet de résolution obtiendront l'approbation du Conseil et que le Conseil prendra promptement une décision à leur sujet.

On notera que le paragraphe final du projet de résolution prie la Commission des bons offices d'établir d'autres rapports et de rechercher les responsabilités, tâche à laquelle j'ai déjà fait allusion. Certains membres du Conseil peuvent trouver que ce paragraphe est inutile, étant donné que d'excellents rapports sont déjà parvenus au Conseil, parmi lesquels le document S/1138, que l'on vient de distribuer. Néanmoins, puisque des membres de la Commission nous ont fait savoir qu'il n'a pas encore été possible à la Commission de se réunir au complet et puisque le Conseil n'a pas encore officiellement demandé de rapports de cet ordre, il serait utile, me semble-t-il, pour la Commission, que le Conseil exprimât ses désirs dans les termes inscrits au paragraphe final de ce projet de résolution qui lui est dès maintenant soumis.

Le PRÉSIDENT: Il est près de 19 heures. Il y a encore six orateurs inscrits. J'ai toutes raisons de penser que d'autres membres encore s'inscriront. Dans ces conditions, le Conseil sera sans doute d'avis d'ajourner la discussion à demain matin.

S'il n'y a pas d'objection, nous tiendrons notre prochaine séance demain matin à 10 h. 30.

La séance est levée à 18 h. 55.

SALES AGENTS OF THE UNITED NATIONS PUBLICATIONS

DEPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA—ARGENTINE

Editorial Sudamericana S.A.
Alsina 500
BUENOS AIRES

AUSTRALIA—AUSTRALIE

H. A. Goddard Pty. Ltd.
255a George Street
SYDNEY, N. S. W.

BELGIUM—BELGIQUE

Agence et Messageries de la
Presse. S. A.
14-22 rue du Persil
BRUXELLES

BOLIVIA—BOLIVIE

Librería Científica y Literaria
Avenida 16 de Julio, 216
Casilla 972
LA PAZ

CANADA

The Ryerson Press
299 Queen Street West
TORONTO

CHILE—CHILI

Edmundo Pizarro
Merced 846
SANTIAGO

CHINA—CHINE

The Commercial Press Ltd.
211 Honan Road
SHANGHAI

COLOMBIA—COLOMBIE

Librería Latina Ltda.
Apartado Aéreo 4011
BOGOTÁ

COSTA RICA—COSTA-RICA

Trejos Hermanos
Apartado 1313
SAN JOSÉ

CUBA

La Casa Belga
René de Smedt
O'Reilly 455
LA HABANA

CZECHOSLOVAKIA—

TCHECOSLOVAQUIE

F. Topic
Narodni Trida 2
PRAHA 1

DENMARK—DANEMARK

Einar Munksgaard
Nørregade 6
KØBENHAVN

DOMINICAN REPUBLIC—

REPUBLIQUE DOMINICAINE

Librería Dominicana
Calle Mercedes No. 49
Apartado 636
CIUDAD TRUJILLO

ECUADOR—EQUATEUR

Muñoz Hermanos y Cía.
Nueve de Octubre 703
Casilla 10-24
GUAYAQUIL

EGYPT—EGYPTE

Librairie "La Renaissance d'Egypte"
9 Sh. Adly Pasha
CAIRO

ETHIOPIA—ETHIOPIE

Agence éthiopienne de publicité
P. O. Box 8
ADDIS-ABEBA

FINLAND—FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
2, Keskuskatu
HELSINKI

FRANCE

Editions A. Pedone
13, rue Soufflot
PARIS, V^e

GREECE—GRECE

"Eleftheroudakis"
Librairie internationale
Place de la Constitution
ATHÈNES

GUATEMALA

José Goubaud
Goubaud & Cía. Ltda.
Sucesor
5a Av. Sur No. 6 y 9a C. P.
GUATEMALA

HAITI

Max Bouchereau
Librairie "A la Caravelle"
Boîte postale 111-B
PORT-AU-PRINCE

ICELAND—ISLANDE

Bokaverzlun Sigfusar Eymundsonnar
Austurstreti 18
REYKJAVIK

INDIA—INDE

Oxford Book & Stationery Company
Scindia House
NEW DELHI

IRAN

Bongahe Piaderow
731 Shah Avenue
TEHERAN

IRAQ—IRAK

Mackenzie & Mackenzie
The Bookshop
BAGHDAD

LEBANON—LIBAN

Librairie universelle
BEYROUTH

LUXEMBOURG

Librairie J. Schummer
Place Guillaume
LUXEMBOURG

NETHERLANDS—PAYS-BAS

N. V. Martinus Nijhoff
Lange Voorhout 9
's-GRAVENHAGE

NEW ZEALAND—

NOUVELLE-ZELANDE

Gordon & Gotch, Ltd.
Waring Taylor Street
WELLINGTON

United Nations Association of
New Zealand
P. O. 1011, G.P.O.
WELLINGTON

NICARAGUA

Ramiro Ramírez V.
Agencia de Publicaciones
MANAGUA, D. N.

NORWAY—NORVEGE

Johan Grundt Tanum Forlag
Kr. Augustgt. 7A
OSLO

PERU—PEROU

Librería internacional del Per
S.A.
Casilla 1417
LIMA

PHILIPPINES

D. P. Pérez Co.
132 Riverside
SAN JUAN, RIZAL

POLAND—POLOGNE

Spółdzielnia Wydawnicza
"Czytelnik"
38 Poznańska
WARSZAWA

SWEDEN—SUEDE

A.-B. C. E. Fritzes Kungl.
Hofbokhandel
Fredsgatan 2
STOCKHOLM

SWITZERLAND—SUISSE

Librairie Payot S. A.
LAUSANNE, GENÈVE, VEVEY,
MONTREUX, NEUCHÂTEL,
BERNE, BASEL
Hans Raunhardt
Kirchgasse 17
ZURICH I

SYRIA—SYRIE

Librairie universelle
DAMAS

TURKEY—TURQUIE

Librairie Hachette
469 Istiklal Caddesi
BEYOGLU-ISTANBUL

UNION OF SOUTH AFRICA—

UNION SUD-AFRICAINE

Central News Agency
Commissioner & Rissik Sts.
JOHANNESBURG and at CAPE
and DURBAN

UNITED KINGDOM—

ROYAUME-UNI

H. M. Stationery Office
P. O. Box 569
LONDON, S.E. 1
and at H.M.S.O. Shops in
LONDON, EDINBURGH, MANCHESTER,
CARDIFF, BELFAST, BIRMINGHAM
and BRISTOL

UNITED STATES OF AMERICA—

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

International Documents Service
Columbia University Press
2960 Broadway
NEW YORK 27, N. Y.

URUGUAY

Oficina de Representación de
Editoriales
Av. 18 de Julio 1333 Esc. 1
MONTEVIDEO

VENEZUELA

Escritoria Pérez Machado
Conde a Píñango 11
CARACAS

YUGOSLAVIA—YUGOSLAVIE

Državno Preduzeće
Jugoslovenska Knjiga
Moskovska Ul. 36
BEOGRAD